

Bilan de mi-année de l'administration Cantin
« IMPROVISATION, DISSIMULATION ET CONFUSION »

- Les conseillers de l'opposition

Blainville, le 18 juin 2008 – Lors d'un point de presse tenu au parc des Hirondelles, les conseillers de l'opposition de Blainville ont tracé le bilan de mi-année de l'administration Cantin. « Depuis le début de l'année, l'administration Cantin s'enlise dans l'improvisation, la dissimulation, et la confusion », ont déploré les conseillers de l'opposition.

« Après avoir surchargé la carte de crédit de Blainville et des générations futures, l'administration Cantin a poursuivie sa gestion irresponsable dans nombre de dossiers tels que ceux menant au processus de construction d'une piscine régionale, celui de la synergologie, du Collège de Blainville, de l'utilisation partisane de ressources de la municipalité ainsi que celui de l'accès à l'information à cause d'un manque de transparence généralisé », a affirmé Louis Lamarre, conseiller du quartier des Hirondelles et porte-parole des conseillers de l'opposition.

IMPROVISATION

Dès le départ, les délais du processus d'appel d'offres pour la piscine régionale ont été beaucoup trop courts. Sept entrepreneurs généraux ont demandé à être remboursé pour les frais encourus pour l'acquisition du cahier de charges.

« Des trois firmes retenues dans le consortium, deux d'entre-elles avaient une longueur d'avance dans le projet, soit la firme d'architecte et le groupe conseil en ingénierie. Un délai de 6 à 8 semaines aurait été souhaitable. Plusieurs entrepreneurs locaux auraient aimé pouvoir participer à ce projet. Malheureusement, le délai de 4 semaines imposé par la ville en a découragé plusieurs. C'est pourquoi la Ville a remboursé les frais du cahier de charges à sept entrepreneurs généraux. Ce projet dispendieux aurait pu coûter moins cher si plus de gens avaient pu soumissionner car il est avant tout question de l'argent des contribuables de Blainville! », a affirmé Louis Lamarre, conseiller du quartier des Hirondelles.

De plus, la Ville de Blainville, qui n'a pas l'expertise nécessaire pour rédiger le cahier de charges de la piscine régionale, a fait affaires avec une firme conseil externe. L'administration Cantin affirme que la firme en question n'avait pas à signer le cahier de charges, ce qui va à l'encontre des pratiques de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

« L'administration du maire Cantin a induit la population en erreur dans ce cas-ci car une confirmation de l'Ordre des ingénieurs indique que le cahier de charges se devait d'être signé par les ingénieurs qui l'ont rédigé », a ajouté Louis Lamarre.

Les conseillers de l'opposition sont favorables à ce projet mais pas à n'importe quel prix. Encore aujourd'hui, malgré un mandat démocratique, il est impossible d'avoir l'heure juste dans ce dossier de la part de l'administration Cantin.

DISSIMULATION

De plus, des documents obtenus grâce à la Loi d'accès à l'information auprès du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport confirment que le maire Cantin a induit la population en erreur lorsqu'il a mentionné que les plans d'architecte déposés dans le cadre de la demande d'aide financière au ministère avaient les logos de la Ville de Blainville.

« Le maire Cantin ne nous a pas encore donné l'heure juste puisque c'est bien les logos de la firme TLAA qui apparaissent sur les documents. Les logos de la Ville sont apparus sur les plans fournis dans le cahier de charge à la dernière minute. Il est légitime de nous demander si ceci a été fait pour avantager une entreprise plutôt qu'une autre », a affirmé Louis Lamarre.

Rappelons que l'Ordre des architectes mène actuellement une enquête qui vise à déterminer comment les logos de la firme d'architectes ont fait place à ceux de la Ville dans le cahier de charges.

CONFUSION

Dans le dossier du Collège de Blainville, si les parties intéressées avaient été consultées au préalable par l'administration Cantin, la Ville n'aurait pas été contrainte de négocier le bris de l'offre d'achat faite par la Corporation du Collège de Blainville et d'engager des coûts pour ce projet mort-né.

« Même en tant qu'élue du quartier, j'ai été incapable d'obtenir de l'information de la part du maire dans cet important dossier. Le maire Cantin a plutôt décidé de consulter et d'écouter ce que les gens sur le terrain avaient à dire lorsqu'il s'est rendu compte qu'il avait mal fait les choses. Le Collège de Blainville est un autre exemple du manque de transparence qui prévaut dans l'administration Cantin », a affirmé Michèle Murray, conseillère du quartier de Fontainebleau.

Dans le dossier de la synergologie, une méthode qui permet de lire les réactions sur le visage, le maire Cantin aurait dû exiger que l'entreprise privée Tapage Communication rembourse aux contribuables une telle formation payée par la Ville de Blainville à l'une de ses employées. Rappelons que c'est à la firme Tapage Communication que la Ville de Blainville a accordé plus de 2 M \$ de contrats suite à 3 appels d'offres totalisant que 250 000\$.

« Le maire nous réponds que la Ville doit réinvestir 1 % de son budget pour la formation, conformément à la loi provinciale. Nous sommes d'accord avec ça. Ce qui cause un problème, c'est le fait que les contribuables de Blainville ont financé une formation payée à une personne à l'emploi de Tapage Communication, une firme privée qui est en plus un fournisseur de la Ville très près du maire Cantin ! » a affirmé Louis Lamarre.

MANQUE DE TRANSPARENCE

« L'administration Cantin manque définitivement de transparence. Ayant été élus par 47 % des électeurs, nous continuerons d'accomplir notre mandat avec intégrité et veiller aux intérêts de l'ensemble de la population de Blainville, et ce même si l'administration Cantin ne nous facilite pas la tâche. Pour ces raisons et à cause des nombreux dossiers cités, il nous est impossible d'accorder la note de passage à cette administration usée et en perte de vitesse », ont conclu les conseillers de l'opposition.

Source : Louis Lamarre
Conseiller municipal du quartier des Hirondelles
Porte-parole des conseillers de l'opposition